

**Wilaya de Boumerdes**  
**Direction des Equipements Publics**

## **Mise en demeure n°01**

- Vu le numéro de l'opération : **N1.012.051.01.3021.000.035.24.001**
  - Vu le projet : **Réhabilitation des résidences universitaire :BOUHRI BOUALEM-ZIANI LOUNES-BAYOU HLIMA à Boumerdes en lot séparés.**
  - LOT 02 :Résidences universitaire ZIANI LOUNES**
  - Vu le marché n°103/DEP/2025 du 22/07/2025.
  - Vu le montant du marché : **42 439 149.69 DA/TTC.**
  - Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°251/2025 du 22/07/2025.
  - Vu l'entreprise de réalisation ETB/ **ARBAOUI SMAIL**
  - Vu la mise en garde n° 178/SEP/ 2025 du 03/09/2025, adressé par le maitre de l'ouvrage à l'entreprise ETB **ARBAOUI SMAIL.**
  - Le Directeur des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes , met en demeure l'entreprise **ARBAOUI SMAIL**, faisant élection domicile à AIN OUSSARA, wilaya DJELFA, titulaire du marché n°103/DEP/2025 du 22/07/2025., portant : **Réhabilitation des résidences universitaire :BOUHRI BOUALEM-ZIANI LOUNES-BAYOU HLIMA à Boumerdes LOT 02 : Résidences universitaire ZIANI LOUNES** pour prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, accélérer la cadence des travaux et mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour achever tous les travaux restants, dans les règles de l'art et dans les délais prescrits, dans les 48 heures à compter de la date de la parution de la mise en demeure sur les quotidiens nationaux.
- Faute de quoi, des mesures réglementaires seront appliquées (2ème mise en demeure) conformément à la réglementation en vigueur.